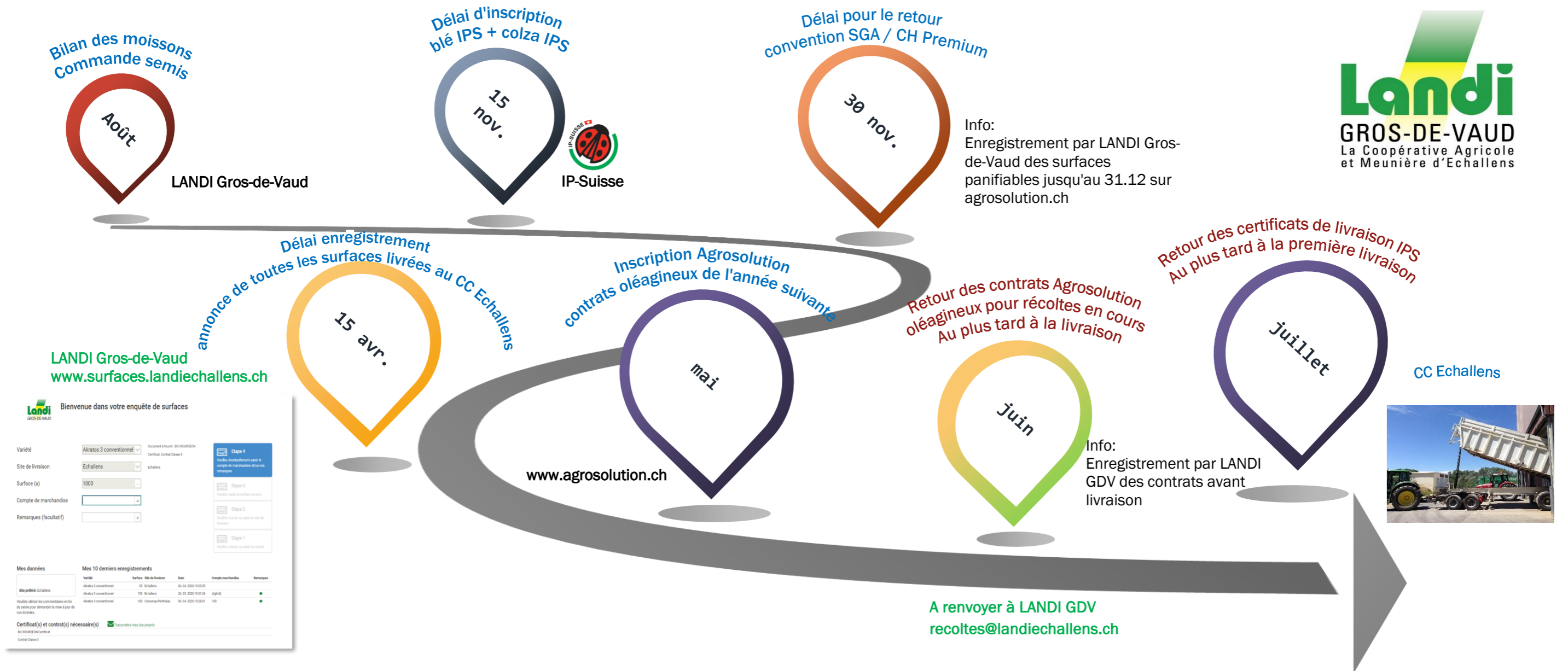


# Déroulement administratif pour les cultures livrées au CC Echallens



## Documents à transmettre à LANDI Gros-de-Vaud. Pour IP-Suisse, seul le certificat de livraison (voir exemple) est valable

valable uniquement si rempli et signé

Signé par le producteur

Signé par IP-Suisse